

0300052U
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT ANDRE CHAMSON
1 AVENUE JEAN JAURES
30123 LE VIGAN CEDEX
Tel : 0467810177

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 32
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Date de réunion de la séance initiale : 28/03/2019
Nombre de présents à la séance initiale : 12
⚠ Quorum non atteint
Nombre de présents : 11

Le conseil d'administration
Convoqué le : 01/04/2019
Réuni le : 10/04/2019
Sous la présidence de : Brigitte Louge
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Méjannes-le-Cla , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage Méjannes le Clap du 17/04/2019 au 19/04/2019 pour un montant total de 4 454.88€ la participation des familles est fixée à 40.92 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0